



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/738
S/17550
9 octobre 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Point 21 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES ET
INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 9 octobre 1985, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la note de protestation adressée le 7 octobre 1985 à M. Carlos José Gutiérrez, ministre des relations extérieures et du culte du Costa Rica, par M. Miquel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua. Cette note a également été communiquée au Groupe de Contadora et au groupe d'appui au Groupe de Contadora.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette note comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 21 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA

ANNEXE

Note de protestation datée du 7 octobre 1985, adressée au Ministre des relations extérieures et du culte du Costa Rica par le Ministre des relations extérieures du Nicaragua

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la gravité des faits suivants :

Aujourd'hui, le 7 octobre, entre 10 h 15 et 11 h 15, dans le secteur de San Carlos, à 2 km à l'est de La Penca, un groupe de mercenaires a attaqué à partir du territoire costaricien, à l'aide d'armes automatiques de différents types, de mortiers et de canons de 57 mm un poste frontière de l'armée populaire sandiniste.

Je tiens à vous signaler que l'introduction et l'utilisation de ce dernier type d'armement constituent une escalade sur le plan qualitatif de l'agression dont est victime mon pays et qui coïncide avec la fourniture de l'aide faussement "humanitaire" du Gouvernement des Etats-Unis aux forces placées sous ses ordres et cantonnées en territoire costaricien.

De même, je me permets d'appeler votre attention sur les dangereux mouvements des forces mercenaires composées de près de 250 hommes armés dans le secteur de "El Papatocuaro", et d'un autre groupe composé de 200 hommes armés dans le secteur de Pocosal, tous deux en territoire costaricien.

Au nom du Gouvernement nicaraguayen, j'insiste auprès des autorités costariciennes et des gouvernements du Groupe de Contadora pour que, vu la gravité des faits exposés ci-dessus, ils prennent des mesures immédiates visant à prévenir et à empêcher la perpétration de nouveaux actes d'agression contre le peuple et le territoire nicaraguayens, car ces actes font obstacle de toute évidence aux négociations qui se déroulent actuellement au Panama, et s'ils continuaient de se produire impunément, affecteraient gravement la crédibilité de la vocation de paix et de neutralité dont se targue le Gouvernement costaricien.

Le Ministre des relations extérieures,

(Signé) Miguel D'ESCOTO BROCKMANN
